

## Document du mois de mars 2023

### Une guerre d'appelés

La guerre d'Algérie (1954-1962) est commémorée depuis 2012 tous les 19 mars. Elle a laissé, dans nos archives, des traces documentaires essentiellement administratives sous forme d'intenses **correspondances** entre un Institut très inquiet pour ses Frères, l'armée et son Vicariat. **Les témoignages des Frères militairement impliqués sont rares et discrets.** Ils s'agrègent toutefois au récit collectif de ces croyants et de ces religieux pris dans cette tempête de violence dans laquelle l'Église tenta, comme elle put, d'éclairer les consciences.

### Les écoles de Frères en Algérie

En 1954, une vingtaine de Frères animent encore **trois établissements à Alger** (Saint-Joseph/El Biar et Lavigerie) **et à Skikda-Philippeville** (Saint-Paul) essentiellement au service des familles européennes. C'est pour cette mission que le **second Empire** avait fait appel aux Frères un siècle plus tôt à partir de **1853**.

Sur la douzaine d'écoles ouvertes par la suite, la plupart ferment après les lois de 1904. Tlemcem et Skikda bénéficient du sursis Malvy en 1914 et poursuivent donc leur fonctionnement. Tlemcem ferme en 1947 par manque de personnel. Le grand pensionnat Saint-Joseph d'El Biar attend 1941 pour rouvrir et fermera au motif de la nationalisation des établissements en **1976** : cette même année, **les Frères** ferment également Saint-Paul de Skikda et **quittent définitivement l'Algérie**.

**Le cas de l'école Lavigerie** est particulier. Les Frères ouvrent une école en bordure de la Casbah d'Alger vers 1888 et doivent la quitter en 1910. Elle est alors reprise par le diocèse et baptisée « école Lavigerie ». Les Frères en reprennent l'animation en 1938. Cet établissement veut accueillir des élèves d'origine sociale plus diversifiée dans l'esprit du cardinal Charles Lavigerie (1825-1892), devenu archevêque d'Alger en 1867.

Le fondateur des « Pères Blancs » s'est plus d'une fois affronté au gouvernement militaire instauré par l'Empire entre 1852 et 1870 pour qui l'Église n'est là que pour les Européens et doit contenir toute tentation de prosélytisme. Grand réformateur de l'Église qu'il veut concilier avec la modernité, Mgr Lavigerie participe entre autre au mouvement de ralliement des catholiques à la république et à de nouvelles approches pour un dialogue avec l'Islam.

Prise en tenaille dans le déferlement des attentats des années 1961-1962, la communauté des Frères qui anime l'école Lavigerie doit partir, la transmettant de nouveau au diocèse en septembre

1962.

Durant les « événements », **les Frères d'Algérie ont peu de contact avec leurs confrères appelés du contingent**, chacun pris dans des engagements qui ne se croisent pas.



«Trois ans après l'indépendance algérienne, je suis parti avec un groupe d'élèves d'Angers, pour un stage de service dans la casbah, dans notre ancienne école Lavigerie. Un prêtre pradosien et

un prêtre diocésain y avaient créé un centre d'alphabétisation pour jeunes de plus de 14 ans. Le pays exsangue, essayait de faire un gros effort de scolarisation, mais avait décidé de sacrifier les plus de 14 ans. "L'examen d'entrée" dans le centre était simple. "Comprends-tu le français?". Si le gamin répondait "non" ... c'était qu'il était d'un niveau trop élevé pour le centre ! » F. P. Fromy

## Olympique St-Paul (1949-1950)



## Les évènements

**Le conflit algérien s'étend sur la période 1954-1962**, égrenant les violences qui marquent les guerres civiles (massacres du Constantinois à Skikda en 1955, bataille d'Alger en 1957, campagnes militaires en 1958-1961, etc.) et s'achevant – au gré des options des historiens - avec la déclaration d'indépendance de l'Algérie en juillet 1962.

**L'insécurité** croissante entraîne dans un premier temps un afflux de population européenne dans les grandes agglomérations, et les effectifs des pensionnats augmentent. **Les tensions** s'accroissent également dans la population européenne où se distinguent les natifs (« pieds noirs ») des métropolitains de passage, ceux favorables ou opposés à l'indépendance ou à la poursuite des opérations militaires.

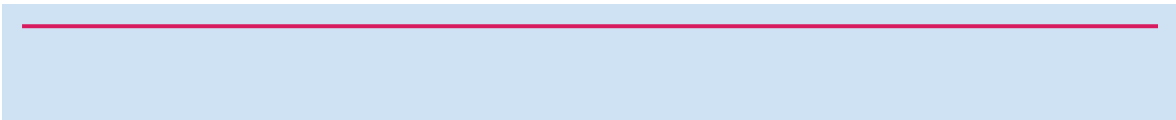
**Les Frères d'Algérie sont pris dans ces tensions**, avec le souci d'assurer la sécurité de leurs élèves et de garder la confiance de leurs parents. Des militaires assurent la surveillance aux entrées des établissements. Mais **les Frères voient leurs écoles se vider peu à peu** au gré des départs pour la France des familles et des enseignants qui fuient les évènements.

**Les Frères appelés du contingent** en service durant le conflit font partie des 1 343 000 appelés, maintenus (18 à 30 mois) ou rappelés qui, entre 1954 et 1962, participent au « maintien de l'ordre en Afrique du Nord (AFN) ». Un recensement mené pour l'Union des Frères Enseignants (U.F.E.) en 1956 évalue à **moins d'une centaine** le nombre de Frères engagés sur le terrain en Algérie.

**Après un court temps de formation** en France vient l'embarquement à Marseille, l'inconfort de la traversée, l'éblouissement à l'arrivée à Alger ou Oran, la perplexité devant une société multiculturelle aux rapports complexes, la chaleur de nouvelles camaraderies, le charme de l'exotisme et de l'aventure qui se transforme en bénéfique maturation, en mission humanitaire... ou en lent abrutissement... en crise morale... parfois en détresse profonde. Le niveau de responsabilité, le grade, étant un élément majorant dans le degré d'implication.

**La réinsertion en France** au retour n'est pas la moindre des épreuves.





« Lorsque le général Blanc, en juillet 1958, résolut de vider les « planqués » de l'administration militaire, il me fut laissé le choix de partir ou de rester (...) Malgré les atrocités que je savais, par le journaliste de *Combat* qui était à mes côtés, je décidai d'aller, sur place, **faire "l'expérience"** de ce que j'ignorais, de vivre une aventure périlleuse, sachant que j'avais souvent monté la garde auprès des corps revenus d'Algérie dans les églises parisiennes. (...) Je passai finalement 14 mois à faire de "**l'humanitaire**" en prenant la responsabilité de **l'école de garçons**, une cinquantaine de gamins. Avec le capitaine, je réunis les filles qui ne connaissaient point le français et les scolarisai avec les garçons à partir de juillet 1959. La mixité arabe exista de fait avant celle des "Français" » ...  
F. E. Nevonnic

---

## Soldat et chrétien

### Pour les appelés au service militaire

La période de service militaire a toujours été l'objet d'une grande attention de la part des Supérieurs depuis l'obligation en 1889 qu'ont les Frères de l'effectuer.

Certains bénéficient de la bienveillance accordée à l'Institut, par les ministères concernés, en effectuant leur service comme enseignants dans les écoles de Frères au Proche-Orient (jusqu'en 1962).

Pour les autres, **cette expérience de promiscuité sociale et culturelle constitue une rupture existentielle** dans un parcours d'engagement souvent protecteur qui engage la responsabilité quant à ses conséquences humaines. Aussi la congrégation veille à préparer le futur Frère-soldat, fort de l'un ou l'autre vade-mecum, et à maintenir le lien avec les appelés via des bulletins d'information, des correspondances occasionnelles ou suivies associant parfois la famille. Les Supérieurs peuvent s'appuyer sur le **Vicariat aux armées** - avec lequel les correspondances sont abondantes - et les aumôneries militaires qui veillent à l'accompagnement spirituel et délivrent les lettres testimoniales, sorte de certificat de bonne conduite ouvrant droit à la réintégration à la vie religieuse en fin de période.

**Ce suivi pastoral** est diversement ressenti selon que l'affectation isole le Frère-soldat au plus près des combats ou le positionne auprès des centres de décisions et de regroupements.

J. M. J.

J. B.



## RÈGLEMENT

DU

# FRÈRE-SOLDAT



MAISON SAINT-JOSEPH

Lembecq - lez - Hal (Belgique).

1926

J. M. J.

J. B.

Lembecq-lez-Hal, le 20 avril 1926.

En la Fête de N.-D. du Bon-Conseil.

### Aux jeunes Frères appelés sous les drapeaux.

*Est-il besoin de vous rappeler que la situation qui vous est faite offre de graves dangers pour votre vie religieuse?*

*Vous savoir exposés à ces dangers est une cause de vive angoisse pour vos Supérieurs et pour tous ceux qui s'intéressent à vous.*

*Vous avez besoin, chers Amis, si vous voulez garder votre vocation, de prendre de nombreuses et prudentes précautions.*

*Ces précautions sont indiquées dans le présent Règlement. Considérez-le comme un témoignage de sollicitude pour vos âmes. Les conseils qu'il donne et les prescriptions qu'il rappelle n'ont pour but que de vous être utile.*

*Si vous l'observez fidèlement, on peut*

## VICARIAT AUX ARMÉES

MENSUEL - Numéro 29  
OCTOBRE 1957



SAINT LOUIS

information

*Loin d'être paralysante, l'Eglise incite au contraire ses fidèles à entrer dans l'action et à trouver eux-mêmes des solutions qui deviendront peut-être « d'Eglise ». C'est à cette conclusion que sont conduits les rédacteurs de Messages des Forces Armées au terme de leurs réflexions sur un article du R.P. d'Quince publié récemment dans le journal La Croix.*

## Le chrétien et la guerre d'Algérie

*Cet article est peu connu. Vicariat Information vous en propose la lecture. L'auteur ne donne pas la solution de chaque cas de conscience soulevé par l'action confiée à l'Armée en Algérie. Il fait mieux. Il définit à cet égard le rôle de chaque chrétien qui « n'est pas un robot ». Nous devons donc chercher ensemble la vérité. Pouvons-nous compter sur votre collaboration?*

« Au point où nous ont menés un terrorisme atroce et sa nécessaire répression..., il semble que ce soit à la hiérarchie... qu'il appartient maintenant d'enseigner les fidèles sur ce que peut exiger d'eux le combat révolutionnaire qui leur est imposé et ce qui néanmoins demeure interdit. »

Cette respectueuse sommation d'un grand journal parisien traduit bien la gêne et parfois le scandale éprouvés par de nombreux catholiques engagés dans la guerre d'Algérie ou simplement lecteurs des controverses qu'elle suscite.

Dans l'incertitude où ils se trouvent en face de cas de conscience relativement inédits, ils se tournent vers l'autorité — de préférence la plus haute — et lui demandent de juger : « La parole est à l'Église. »

Attitude déférente et sincère et qui cependant risque de conduire à une impasse. Car la réponse sollicitée de la hiérarchie, il n'est pas sûr que celle-ci puisse toujours la donner.

Cette note voudrait exposer le plus clairement possible ce qu'il est légitime d'attendre de l'autorité ecclésiastique et ce qu'il est excessif de vouloir exiger d'elle.

### **Le chrétien devant une situation inédite et proprement révolutionnaire**

Oublions un instant le terrorisme algérien et prenons un peu de recul, non pour dissoudre la difficulté en la généralisant, mais au contraire pour mieux en saisir la nature.

A chaque fois que le chrétien se trouve en présence d'une situation inédite et proprement révolutionnaire, où les règles établies ne sont plus immédiate-

ment adaptées, il doit choisir lui-même sa route et inventer à tous risques une solution.

Songez, dans un passé récent, à la légitimité d'une guerre dont les mobiles semblent incertains : campagne d'Indochine, expédition de Suez; aux problèmes posés par la résistance et le gouvernement de Vichy, au maquis et au S.T.O.; songez aux cas moins tragiques, mais plus fréquents, de la légitimité d'une grève — fût-ce la grève de l'impôt, — à la révolte des vignerons du Midi, aux actions de force des partisans de Poujade... A chaque fois, des hommes saisis par l'événement s'engagent, cherchent à justifier leurs options et, s'ils sont chrétiens, demandent à l'Église de juger.

Or le jugement est difficile, parce qu'il suppose une estimation de la conjoncture économique, sociale, politique, dans laquelle bien des éléments sont incertains, et ceci d'autant plus que l'opinion publique s'en mêle, jetant sur le marché des arguments ou des informations de valeur douteuse, entachés de passions, les pures et les moins nobles... C'est l'une des caractéristiques de notre époque de pratiquer non seulement la diplomatie, mais la théologie de la place publique, peu favorable à l'élaboration de solutions objectives et sagement mûries.

Car l'élaboration de la morale catholique, comme le développement du dogme, n'est pas le fait de la seule autorité. Elle est normalement l'œuvre commune du chrétien affronté à l'événement et de l'autorité qui le reprend ou l'approuve. A tel point que, dans bien des cas de déontologie professionnelle où le directeur de conscience ne possède pas de compétence particulière, il engage généralement le pénitent à suivre la règle empirique : « Agissez comme les honnêtes gens de votre profession. »

La **Grande Guerre** est l'occasion du plus intense engagement moral vécu par les congrégations religieuses et les aumôneries militaires. S'y structure sans doute une tradition – une culture, un langage - qui sait articuler une double fidélité à l'Église et à l'institution militaire dans un contexte où la cause défendue légitime une **guerre « juste »** peu remise en cause (l'objection de conscience reste rare, et l'insoumission, cantonnée aux exilés des lois de 1904).

## **La particularité algérienne**

Ce n'est pas le cas pour cette **« guerre sans nom »** qu'est la guerre d'Algérie à la légitimité discutable (jus ad bellum) et qui va de plus en plus questionner le respect de la morale et du droit (jus in bello – pour reprendre le débat traditionnel). De fait le **Vicariat aux armées et les églises de France et d'Algérie** ne se mobilisent pastoralement qu'au gré de la montée en puissance des « événements » et de la violence des moyens qui s'y déploie. L'Église est traversée, tout comme la société civile, par le débat de plus en plus vif opposant indépendance et « Algérie française - Algérie chrétienne », avec ses appuis « extrêmes » en faveur du F.L.N. ou de l'O.A.S..

## **L'engagement de Mgr Duval**

Nommé archevêque d'Alger en mars 1954, **Monseigneur Léon-Étienne Duval** (1903-1996) est une autre figure marquante de l'Église d'Algérie. Il affirme ses prises de position précoces sur l'autodétermination et son appel à condamner la torture dès les années 1955-1956, occasionnant des clivages parfois radicaux au sein de la communauté catholique des quatre diocèses algériens.

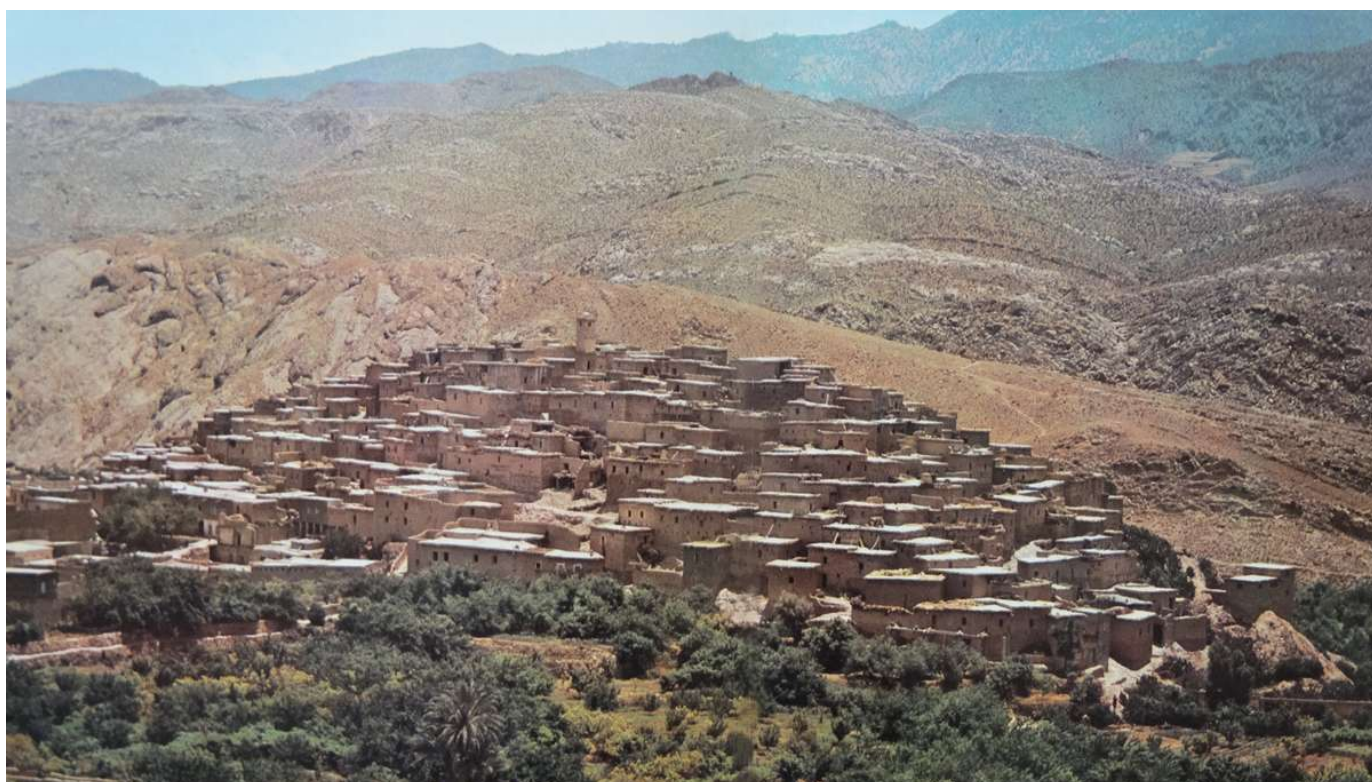
Les aumôneries militaires vont peu à peu élaborer **un enseignement moral** dans divers documents publiés à partir de 1959, invitant chacun à s'interroger sur la moralité de ses actes, donnant des éléments de discernement, dénonçant précisément les actions condamnables, sans

juger les hommes qui les pratiquent... connaissant leurs doutes et leurs quêtes. Aumôniers et religieux se doivent de jouer **un rôle d'accompagnateurs** discrets vis-à-vis de la hiérarchie militaire. Leur influence directe auprès des commandements sur le terrain, souvent attendu, jouera son rôle.

---

« Le seul souvenir très négatif de l'arrivée à Laverdure, sous une pluie battante, a été de voir un Arabe les mains liées à un poteau et assis dans la boue du camp. Ce fait rejoint **le problème de la torture** qui, m'a-t-on dit, était pratiquée par un capitaine et quelques personnes. (...) Ma vie militaire dura de septembre 1957 à août 1959. (...) J'ai eu la chance d'aller deux fois à Lourdes pendant cette période. (...) J'ai suivi pas mal de recollections à Souk, au presbytère. Et j'ai constaté, au fur et à mesure des mois que le nombre de « séminaristes et assimilés-officiers » diminuait sensiblement. Je pense que le problème de la torture est une des raisons de cette diminution. » F. M. Mézière

---





## De rares témoignages

Quelques parcours de Frères-soldats ont été recueillis par le **Frère P. Macheboeuf** (1925-2003) autour des années 1990-2000. Sur la **centaine de Frères anciens combattants** encore en activité recensés, **une vingtaine livrent un témoignage plus ou moins développé**. D'autres témoignages existent sans doute dans des dossiers individuels. La rareté des informations s'explique aussi sans doute du fait qu'entre 60 et 80% des Frères de la génération mobilisable sur cette période (nés entre 1925 et 1940) ont abrégé leur engagement religieux, dont environ la moitié après 1962.

Les correspondances entre les Supérieurs et les instances ecclésiales et militaires donnent des éléments abondants relatifs à la gestion administrative des Frères appelés concernant leur affectation ou des demandes de report. C'est dans ces sources qu'il est fait mention de **Frères ayant objecté aux ordres et subissant des représailles** par dégradation ou mutation disciplinaire mettant leur vie en danger (cote 10D1969). La correspondance des Supérieurs reste à explorer. Il ne semble pas qu'il y ait eu des Frères parmi les victimes de la guerre d'Algérie.

À l'issue de cette guerre, **l'Église d'Algérie** changera radicalement de visage, **cessant d'être une présence coloniale pour devenir présence chrétienne**.

**L'objection de conscience** prend visage dans le champ sociétal et deviendra progressivement une option civique légalement recevable.

Le service militaire se diversifie début 1959 pour envisager la possibilité de l'effectuer sous la forme de **coopération technique et culturelle** tandis que les anciennes colonies obtiennent leur indépendance. Les Frères semblent être parmi les premiers à en bénéficier dès septembre 1962.

